



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

Cette opération a bénéficié du soutien financier de

INTRODUCTION

Le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) assure l'animation et le secrétariat administratif du SAGE, pour le compte de la CLE, depuis 2005.

Ce rapport détaille les travaux réalisés pendant l'année 2016.

#1/ MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLE

Suite à différentes nouvelles désignations dans plusieurs structures, un arrêté modificatif de la composition de la CLE a été pris le 2 juin 2016, un autre devrait sortir courant janvier 2017. Au total, 5 modifications sont enregistrées dans la composition de la CLE en 2016 :

- Benoit BITEAU succède à Régine Joly (Région Nouvelle-Aquitaine),
- Didier PASQUON succède à Serge SIBUET LAFOURMI (Fédération de pêche de la Gironde),
- Alain COTTEN succède à Claude LATOUCHE (Association Conservatoire de l'Estuaire),
- Guillaume RIELLAND succède à Jean PERAGALLO (Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest),
- Un représentant de Bordeaux Métropole va être désigné pour succéder à Jean-Marie DELUCHE (SIJALAG).

La composition du Bureau de la CLE n'a pas été modifiée suite à ces nouvelles désignations. Fin 2016, le Bureau est composé comme suit :

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

Mmes DE FRANCOIS, ZAMBON ; MM. PLISSON (Président de la CLE), BOUCHON (Vice – Président de la CLE), DUCOUT (Vice – Président de la CLE), ROUSSEAU (Vice – Président de la CLE), GERVREAU, QUESSON, RENARD, SUBRENAT, TABONE.

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations

Mmes ARNAUD, ARNAULD, RABIC ; MM. AMBLARD, AMOUROUX, BEYRAUD, DE SAINT LEGER, JONCHERE, LABROUSSE, MIOSSEC.

Collège des représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics

1 représentant du GPMB, 1 représentant de la DDTM de la Gironde, 1 représentant de la DDTM de la Charente-Maritime, 1 représentant de la DREAL, 1 représentant de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

A noter que le CNPE a émis, fin 2016, la décision de se retirer du Bureau. La désignation d'un remplaçant, représentant des industriels, sera à l'étude début 2017.

#2/ PRINCIPALES MISSIONS D'ANIMATION EN 2016

Le SAGE a été approuvé le 30 août 2013 par le Préfet de Gironde et la Préfète de Charente-Maritime, en présence de Philippe MARTIN, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

L'année 2016 constitue donc la troisième année pleine de mise en œuvre du SAGE. Le programme d'actions 2016, qui avait été adopté à l'unanimité par la CLE le 7 décembre 2015, a été mis en œuvre.

L'animateur du SAGE est intervenu en 2016 sur la base des missions suivantes :

- coordination inter-thématiques et suivi de l'avancement du SAGE ;
- préparation et animation des réunions de la CLE et du Bureau de la CLE ;
- suivi des études du plan de gestion des sédiments de dragage ;
- suivi de l'étude visant la construction d'une base de données des indicateurs des changements globaux ;
- recrutement d'un chargé de mission temporaire (6 mois) sur l'enjeu « pollutions chimiques » du SAGE ;
- coordination technique et échanges sur la faisabilité du projet d'observatoire halieutique ;
- valorisation des résultats liés à la mise en œuvre du SAGE ;
- coordination et rédaction des analyses techniques et avis Loi sur l'Eau ;
- représentation du SAGE Estuaire sur le territoire et en dehors pour les réunions et groupes de travail concernant la gestion de l'Eau ;
- mise à jour du tableau de bord du SAGE ;
- secrétariat de la CLE, mise à jour du site internet.

Depuis le dernier trimestre 2013, le SMIDDEST a développé pour la CLE une mission « zones humides et bassins versants » du SAGE qui représente une quantité de travail conséquente (inventaires de zones humides particulières, mesures compensatoires, accompagnement aux porteurs de projets, développement d'outils méthodologiques...). L'animation et les actions menées dans ce cadre font l'objet d'un rapport d'activité distinct, même si ces missions sont menées en collaboration avec l'animateur du SAGE.

Lors de la CLE du 12 décembre 2016, l'animateur a présenté le tableau de bord du SAGE. Cet outil permet de présenter en CLE l'avancement de la mise en œuvre et de cibler l'animation et les actions à mener pour la suite. Le programme d'actions et d'animation prévisionnel 2017, validé en CLE du 12 décembre 2016, a été établi sur cette base.

#3/ REQUETES CONTRE L'ARRETE D'APPROBATION DU SAGE

L'arrêté d'approbation du SAGE du 30 août 2013 a fait l'objet de plusieurs recours auprès du tribunal administratif :

- Requête de référé en suspension par la FNSEA 17, la FDSEA 33, la FDSEA 47, la FRSEA déposée le 21 novembre 2013. **La requête a été rejetée par jugement du 20 décembre 2013 ;**
- Requête en annulation par la FNSEA 17, la FDSEA 33, la FDSEA 47, la FRSEA déposée le 21 novembre 2013. **La requête a été rejetée par jugement du 15 décembre 2015.** Cette décision a été frappée d'appel le 11/02/2016 ;
- Requête en annulation déposée par l'UNICEM le 25 novembre 2013. **La requête a été rejetée par jugement du 15 décembre 2015.** Cette décision a été frappée d'appel le 10/02/2016.

Dans le cadre de ces procédures, c'est la décision de l'Etat qui est attaquée. L'Etat était en charge d'assurer la défense dans ces dossiers. Le SMIDDEST a été étroitement associé à l'élaboration des mémoires en réponse et la cellule d'animation a grandement participé à ce travail, qui a représenté un temps significatif de l'animateur du SAGE. En 2016, les dossiers d'appel n'ont pas avancé et la cellule d'animation du SAGE n'a pas été sollicitée par l'Etat.

#4/ REUNIONS ORGANISEES

// REUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

⇒ Vingt deuxième réunion de la CLE : le 4 juillet 2016

Présents ou représentés : 30 membres

- Validation de documents
 - o Compte rendu de la dernière CLE
 - o Rapport d'activité 2015
- Points d'avancement sur différents sujets
 - o Plan de gestion des sédiments de dragage
 - > Présentation de quelques résultats des mesures complémentaires
 - > Présentation du diagnostic (étape 2)
 - > Débat autour des actions à étudier pour les scénarios (étape 3)
 - o Base de données des indicateurs des changements globaux
 - > Présentation des fiches d'indicateurs
 - > Débat
- Actualités
 - o Modifications de la composition de la CLE
 - o PAPI Estuaire de la Gironde
 - o SIG - Base de données SAGE
 - o Autres sujets (QUEST-Gironde, suivi du plateau rocheux de Cordouan, ...)
- Consultation de la CLE sur des dossiers réglementaires
 - o Renouvellement et extension d'une carrière sur la commune d'Ambès
- Questions diverses

Bilan de la CLE

Le 4 juillet 2016, la participation est faible, comme lors des CLE de 2015, avec 34% de membres présents ou représentés. Il est à noter que cette réunion a également été suivie par les personnes du territoire, non membres de la CLE, qui sont une quinzaine à avoir participé.

⇒ Vingt troisième réunion de la CLE : le 12 décembre 2016

Présents ou représentés : 28 membres

- Validation du compte rendu de la dernière CLE
- Actualités
 - o Modification de la composition de la CLE
 - o Matinée d'échanges
 - o Projet Ecrevisse de Louisiane (GPPEIA)

- Avancement sur trois sujets
 - o Pollutions chimiques
 - o Zones humides
 - o Plan de Gestion d’Etiage Garonne-Ariège (SMEAG)
- Tableau de bord du SAGE : bilan de la mise en œuvre
- Programme prévisionnel d’actions et d’animation 2017
- Questions diverses

Bilan de la CLE

Le 12 décembre 2016, la participation est faible, comme lors des CLE de 2015, avec 32% de membres présents ou représentés. Il est à noter que cette réunion a également été suivie par les personnes du territoire, non membres de la CLE, qui sont environ un peu moins d’une dizaine à avoir participé.

La faible participation enregistrée aux réunions de la CLE en 2016 pourrait être en lien avec le fait qu’il y a moins de débats décisionnels stratégiques en phase de mise en œuvre que lors de la phase d’élaboration, comme cela avait été remarqué en 2015. Il s’agit essentiellement de présentations de l’avancement des projets en cours et de la mise en œuvre du SAGE, et également de présentations extérieures. Comme projeté fin 2015, la cellule d’animation du SAGE avait prévu d’organiser une réunion de la CLE (celle de l’été 2016) différemment avec une délocalisation sur Blaye suivie d’une sortie en bateau, mais le calendrier a été perturbé par d’autres réunions importantes à la même période. Ce format qui aurait peut être permis une amélioration de la participation n’a donc pas pu être réalisé en 2016. Il pourrait de nouveau être envisagé en 2017.

// REUNIONS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L’EAU (CLE)

⇒ Neuvième réunion du Bureau la CLE : le 11 janvier 2016

Présents ou représentés : 16 membres

Bilan du Bureau de la CLE

Le 11 janvier 2016, la participation est forte avec 62% de membres présents ou représentés.

⇒ Dixième réunion du Bureau la CLE : le 4 avril 2016

Présents ou représentés : 16 membres

Bilan du Bureau de la CLE

Le 4 avril 2016, la participation est forte avec 62% de membres présents ou représentés.

⇒ Onzième réunion du Bureau la CLE : le 9 mai 2016

Présents ou représentés : 13 membres

Bilan du Bureau de la CLE

Le 9 mai 2016, la participation est moyenne avec 50% de membres présents ou représentés.

⇒ Douzième réunion du Bureau la CLE : le 7 novembre 2016

Présents ou représentés : 9 membres

Bilan du Bureau de la CLE

Le 7 novembre 2016, la participation est faible avec 35% de membres présents ou représentés.

Globalement, la participation aux réunions du bureau de la CLE est moyenne à forte, à l'exception de la réunion du 7 novembre 2016 qui a dû être programmée dans une temporalité proche des matinées d'échanges (10 octobre et 14 novembre) et de la CLE du 12 décembre.

De nombreuses délibérations concernant les dossiers soumis pour avis au titre de la loi sur l'eau sont prises en Bureau notamment. Il a délégué de la CLE pour donner ces avis.

#5/ ANALYSE DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES – PREPARATION DES AVIS

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les parties « inondation » et « zones humides » sont soit analysées par les chargés de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. L'animateur du SAGE coordonne l'ensemble et rédige les notes de synthèse et proposition d'avis transmises après validation du Directeur du SMIDDEST aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions. En 2016, 17 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis. 4 dossiers n'ont pas fait l'objet d'avis formels, soit parce qu'aucune disposition du SAGE n'était directement concernée (dossiers réputés donc compatibles et conformes au SAGE) soit parce qu'aucune réunion n'était possible dans le délai imparti et que ces dossiers étaient compatibles et conformes au SAGE, soit parce que la sollicitation portait sur des observations techniques. Sur les 17 dossiers reçus :

- 6 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE,
- 3 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE, avec recommandations,
- 3 ont été considérés non compatibles ou non conformes,
- 3 ont été considérés non compatibles et non conformes, avec recommandations,
- 2 n'ont pas pu faire l'objet d'analyse et d'avis dans le délai de la procédure (15 jours pour des demandes temporaires de prélèvements).

L'animateur du SAGE ainsi que les chargés de missions thématiques sont également de plus en plus sollicités par les porteurs de projets en amont du dépôt de dossier de demande d'autorisation, ce qui permet de les aiguiller techniquement sur les attentes de la CLE du SAGE. Egalement, la cellule d'animation est aussi de plus en plus sollicitée par les porteurs de projets pour lesquels le Bureau a émis des recommandations, et ceci toujours dans le but de répondre au mieux aux attentes de la CLE du SAGE quant à la compatibilité et la conformité des projets au SAGE.

Au global, cela représente environ 35 jours à temps plein de l'animateur SAGE pour l'année 2016, en comptant l'analyse qui se poursuit ensuite sur les compléments apportés par les pétitionnaires.

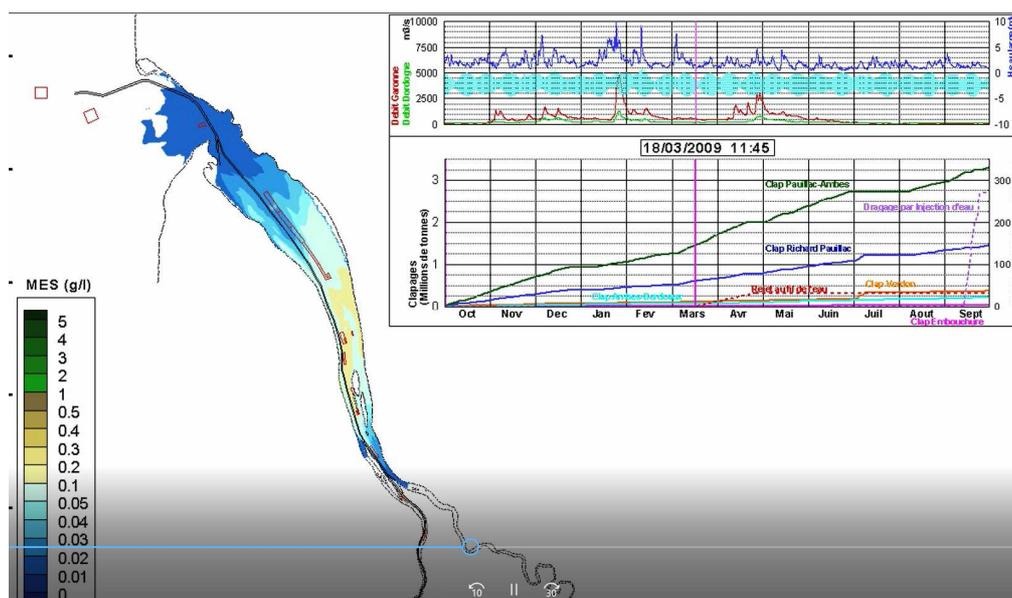
#6/ PLAN DE GESTION DES SEDIMENTS DE DRAGAGE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Le SMIDDEST assure pour la CLE la réalisation du plan de gestion des sédiments de dragage (PGS) qui servira de base au dossier réglementaire déposé par le GPMB pour le renouvellement de son autorisation de dragage d'entretien 2018-2028 (groupement de commandes). La volonté est d'étudier les conditions d'amélioration des pratiques actuelles (notamment en matière de préservation des habitats benthiques et de relargage des polluants chimiques) dans le but de diminuer leurs impacts sur l'environnement estuarien et les pertuis charentais (expulsion du cadmium vers les zones ostréicoles).



Le PGS concerne majoritairement les activités du GPMB (9 millions de m³/an sédiments dragués). Il concerne aussi les ports soumis à déclaration ou à autorisation pour les opérations de dragage.

Le SMIDDEST, le GPMB et l'Agence de l'Eau travaillent en partenariat technique et financier sur ce projet pour lequel le bureau de la CLE constitue le comité de pilotage. Des collectivités membres du SMIDDEST (CD33, CD17, Région Nouvelle-Aquitaine) financent également l'élaboration du PGS et les différents partenariats avec les experts scientifiques locaux. Ceux-ci sont sollicités en tant que personnes ressources et pour émettre des avis sur les rapports produits par les prestataires (Artélia/Idra). Ces mêmes experts ont également été mandatés pour la réalisation d'expertises in situ qui sont venues éclairer le diagnostic avec de premiers éléments sur l'impact des clapages sur le vivant et la cinétique des contaminants.



Animation de la modélisation hydro-sédimentaire 3D (capture d'écran)

En 2016, compte tenu de la densité des travaux menés dans le cadre du diagnostic, le comité technique s'est réuni 10 fois. La modélisation hydro-sédimentaire 3D (cf. illustration page précédente), techniquement très complexe à réaliser, a nécessité de nombreux échanges. Elle a permis d'obtenir des informations précises sur la dispersion et le dépôt des sédiments clapés dans l'estuaire sur une année d'activité et un cycle hydrologique complet. L'état des lieux et le diagnostic (hiérarchisation des enjeux) sont finalisés et disponibles en ligne sur le site du SMIDDEST. Ils ont été présentés en réunion de la CLE du 4 juillet.

La phase stratégique de l'élaboration de différents scénarios potentiels de gestion des sédiments de dragage a débuté au dernier trimestre 2016. A travers une analyse détaillée des avantages et inconvénients, l'objectif est de parvenir à la meilleure intégration possible des enjeux environnementaux estuariens, dans un cadre technique et économique qui doit rester supportable. Le choix du meilleur scénario à retenir se fera en Bureau de la CLE début 2017 et servira de base à la rédaction du PGS.

L'animateur du SAGE assure le suivi du bon déroulement des missions techniques, les différentes démarches administratives et a présenté le projet à plusieurs reprises localement sur le territoire (matinée d'échanges notamment) ou en dehors.

Coût total de l'opération : 295 k€ TTC dont 56 k€ TTC d'analyses

Opération financée par : AEAG (50%), GPMB (25%), CD33 (6,25%), CD17 (6,25%),
Région Nouvelle-Aquitaine (6,25%), SMIDDEST (6,25%)

#7/ CONSTRUCTION D'UNE BASE DE DONNEES D'INDICATEURS DES CHANGEMENTS GLOBAUX

Du fait des changements climatiques globaux en cours, les paramètres climatiques locaux évoluent mais de manière lente et progressive au cours du temps. La bonne visualisation de ces évolutions, tout comme la visualisation des impacts éventuels, nécessite donc un recul temporel sur des données anciennes et de s'inscrire dans la durée pour acquérir de nouvelles données.

L'estuaire de la Gironde n'échappe pas à la règle c'est pourquoi, dans cet esprit, la Commission Locale de l'Eau a inscrit dans le SAGE Estuaire la mise en place d'une base de données des indicateurs des changements globaux sur l'estuaire. Le SMIDDEST a confié en janvier 2016 au bureau d'études EAUCEA la prestation, qui a au final permis la construction d'un outil didactique et pérenne.

Les experts scientifiques, les partenaires locaux et les financeurs ont constitué le comité technique de cette étude. Ce comité s'est réuni à deux reprises afin d'orienter au mieux le bureau d'études pour le choix et la construction des indicateurs, et pour cibler les meilleures données à collecter. Ce travail a permis d'aboutir à établir 18 indicateurs qui font chacun l'objet d'une fiche technique illustrée et argumentée. Le SMIDDEST pourra désormais actualiser chaque année ces indicateurs et leurs fiches associées grâce à la base de données élaborée par le bureau d'études ; cette base permet une actualisation automatisée de ces éléments. Ceux-ci serviront de support aux discussions de la CLE sur de nombreux enjeux estuariens pour lesquels les orientations de gestion sont à envisager en intégrant les changements globaux. Les fiches indicateurs ont été présentées en CLE du 4 juillet 2016 et sont en ligne sur le site internet du SMIDDEST. La réunion finale est prévue début février 2017.

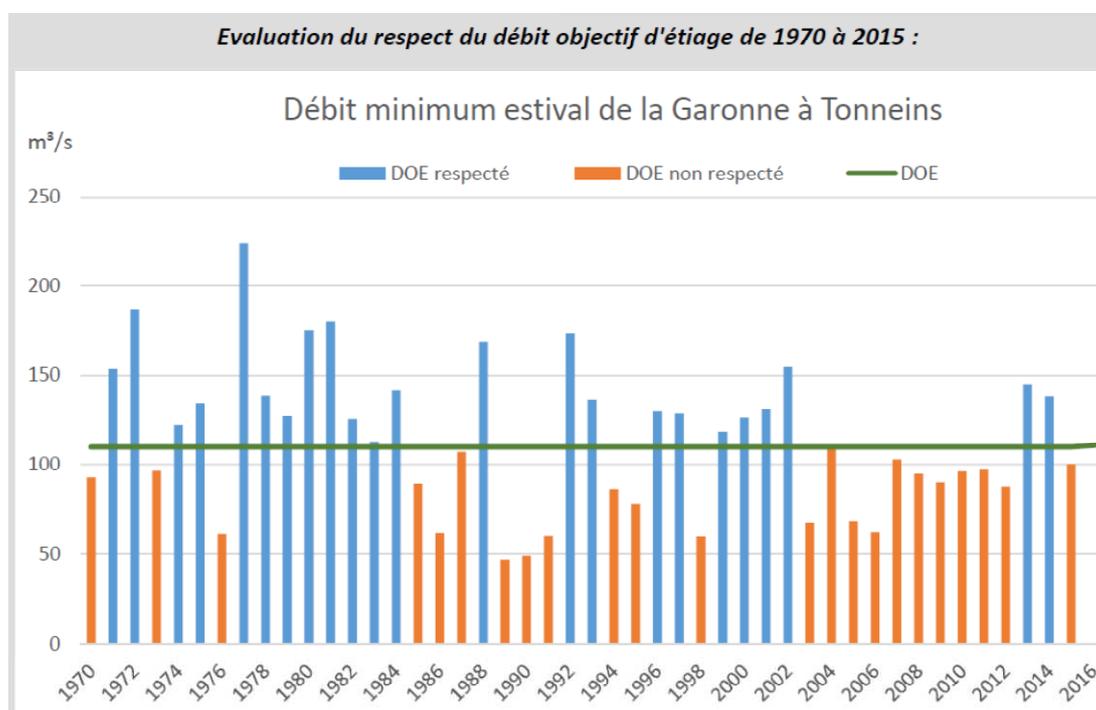


Illustration extraite de la fiche indicateur « hydrologie de la Garonne et de la Dordogne »

Coût total de l'opération : 29 k€ TTC

Opération financée par : AEAG (50%), Région Nouvelle-Aquitaine (20%), SMIDDEST (30%)

#8/ MATINEES D'ÉCHANGES



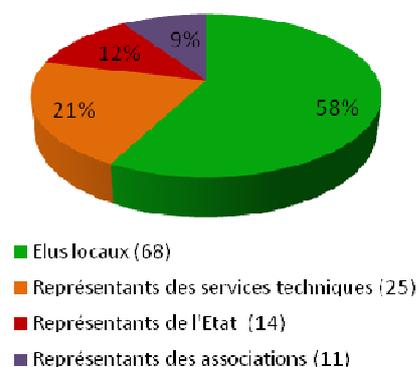
L'organisation des matinées d'échanges s'inscrit dans la volonté de diffuser l'information concernant le SAGE et aussi les évolutions réglementaires liées à la gestion de l'eau aux collectivités locales, à leurs services et aux acteurs locaux. A cette fin, une fois par an depuis l'approbation du SAGE, le SMIDDEST organise pour le compte de la CLE ce type de réunions territoriales d'information. Une large place est laissée aux discussions.

Une première matinée d'échanges s'est tenue le 10 octobre 2016 pour la rive droite de l'estuaire. Une seconde a eu lieu le 14 novembre 2016 pour la rive gauche. Le programme était le même pour ces deux réunions.

L'ordre du jour concernait en particulier un point d'étape sur 2 thématiques majeures, la gestion des sédiments de dragage et les zones humides. Puis, la DREAL a présenté la nouvelle compétence GEMAPI, ce qui a fait naître de nombreuses questions. Enfin, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a présenté son programme d'aides à destination des collectivités locales.

Ces matinées ont permis de rassembler au global 120 personnes avec près de 80 % de public cible (élus locaux et techniciens) autour de débats riches et constructifs.

Participants aux matinées d'échanges du SAGE

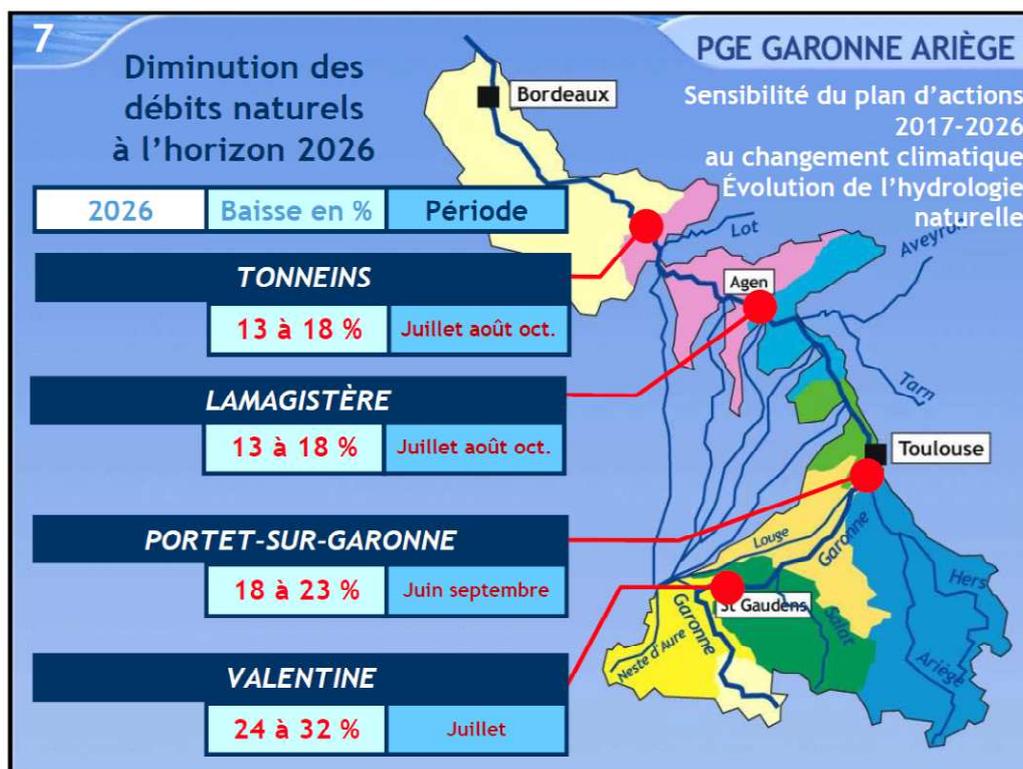


#9/ TABLEAU DE BORD

La cellule d'animation suit et évalue la bonne mise en œuvre du SAGE sur l'ensemble de ses objectifs et dispositions chaque année. Le bilan détaillé est effectué dans le tableau de bord du SAGE (<http://www.smiddest.fr/media/9582.pdf>). Plus spécifiquement, les enjeux liés à l'étiage ont marqué l'année 2016. Ils sont succinctement évoqués ci-dessous.

// PLAN DE GESTION D'ETIAGE GARONNE-ARIEGE (SMEAG)

Le Plan de Gestion d'Etiage (PGE) Garonne-Ariège est en cours de révision, avec un calendrier très serré et des enjeux conséquents pour le SAGE Estuaire. Le SMEAG a présenté l'état d'avancement de la procédure en CLE du 12 décembre 2016. L'animateur du SAGE a participé à deux réunions techniques organisées par le SMEAG en fin d'année 2016. Le futur plan d'actions du PGE pour la période 2017-2026 sera validé par la commission de concertation et de suivi du PGE (dont le SMIDDEST est membre) début 2017. Plusieurs réunions sont prévues. La CLE devrait être consultée sur le protocole de PGE 2017-2026 en juin 2017.



Extrait de la présentation du SMEAG à la CLE du 12 décembre 2016

Le changement climatique est un élément central des discussions, la question des valeurs seuils actuels, dont les Débits Objectifs d'Etiage (DOE), étant posée. Comme débattu lors de la CLE du 12 décembre, la CLE du SAGE Estuaire souhaite le maintien de la valeur du DOE à Tonneins, seuil correspondant aux critères écologiques minimum à respecter pour un bon état du milieu. Le changement climatique jouant effectivement un rôle majeur dans ces discussions, il s'agirait plutôt de travailler à un plan d'actions ambitieux et non de tendre à diminuer les objectifs (qui sont un minimum pour atteindre le bon état visé par la DCE).

// BOUCHON VASEUX – SUIVI DES OBJECTIFS POUR L'OXYGENE DISSOUS

En 2015, après deux années (2013-2014) humides où les objectifs du SAGE avaient été globalement respectés, les eaux bordelaises ont enregistré 26 jours consécutifs (cumulés) où la teneur moyenne en oxygène dissous était inférieure au seuil objectif de 5 mg/l (objectif de bon état).

En 2016, c'est durant 45 jours consécutifs (cumulés) que ce seuil n'a pas été respecté. La longue période de fortes températures est le premier facteur responsable de ce phénomène, ainsi que les difficultés à respecter le DOE de Tonneins (30 jours sous le seuil). En 2016, la concentration moyenne journalière la plus basse enregistrée était de 3,5 mg/l. L'objectif de ne pas descendre sous la concentration moyenne journalière de 3 mg/l en oxygène dissous (objectif critique) a tout de même été respecté.

Au regard de ces éléments, une réflexion est à mener avec les gestionnaires des bassins versants amont (notamment Garonne) pour étudier comment parvenir à respecter l'objectif des 5 mg/l d'oxygène dissous à l'aval des fleuves.

Oxygène dissous à l'aval des fleuves	Site	Objectifs SAGE : nombre de jours max.	2012	2013	2014	2015	2016
			Nombre de jours consécutifs par an				
à teneur en O ₂ dissous < 5 mg L ⁻¹	Bordeaux	9	45	7	13	26	45*
	Libourne	4	0	0	0	1	0
à teneur en O ₂ dissous < 3 mg L ⁻¹	Bordeaux	0	0	0	0	0	0
	Libourne	0	0	0	0	0	0

(source : Sabine Schmidt, CNRS-UMR EPOC)

*Ce nombre de jours total correspond au cumul de plusieurs périodes de jours consécutifs inférieurs au seuil.

#10/ COMMUNICATION

Le site du SMIDDEST a été mis en ligne fin mai 2014 (www.smiddest.fr). Il contient toutes les informations sur l'historique du SAGE, son fonctionnement et l'avancement de sa mise en œuvre. Il est régulièrement mis à jour avec différentes actualités et mises en ligne de documents. C'est un site qui fonctionne bien et qui est régulièrement utilisé par les acteurs du territoire, membres de la CLE ou non. Le site a été actualisé régulièrement en 2016.

CONCLUSION

Deux réunions de la CLE et quatre réunions du bureau de la CLE ont été organisées en 2016. Si le taux de participation aux réunions du bureau est globalement bon, il reste bas pour les réunions de la CLE. Le format de ces réunions évoluera peut être en 2017. Les matinées d'échanges du SAGE, destinées à informer et partager avec les élus et acteurs locaux, ont quant à elle été un succès avec une participation très élevée.

Le premier semestre 2016 a notamment permis de finaliser le diagnostic du plan de gestion des sédiments de dragage et de lancer la construction de la base de données des indicateurs des changements globaux.

Au cours du second semestre 2016, l'animateur a continué le suivi des projets engagés et a organisé le recrutement d'un chargé de mission temporaire sur les pollutions chimiques. Le tableau de bord du SAGE a également été mis à jour, ce qui a permis de préparer le programme d'actions de l'année 2017 qui s'inscrit dans la continuité.

Ce programme 2017 visera notamment à établir une synthèse des connaissances sur le bouchon vaseux, proposer des outils de communication et de sensibilisation sur les bonnes pratiques environnementales liées à la plaisance et à développer un projet de SIG en ligne regroupant l'ensemble des données sur l'eau, avec des accès différenciés (projet SIGESTUAIRE).

L'analyse technique des dossiers réglementaires et la préparation de proposition d'avis sur ces dossiers constitue également désormais une activité significative de la cellule d'animation du SAGE. Au total, 17 dossiers Loi sur l'Eau ont été analysés en 2016. Trois avis de non compatibilité ou de non conformité ont été émis.

ANNEXE : MISE EN RESEAU – ANIMATION DU TERRITOIRE

Réunion	Lieu	Date
Comité de suivi QUEST-Gironde	Bordeaux	19 janvier 2016
Conférence DDTM33 : zones humides et urbanisme	Bordeaux	8 février 2016
Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Gironde	Chenac Saint Seurin d'Uzet	9 février 2016
Conseil d'acteurs Labex Cote	Talence	16 février 2016
Réunion inter-animateurs SAGE Adour-Garonne	Pau	8 mars 2016
Séminaire technique AFEPTB	Antony	16 mars 2016
Présentation du projet REGARD - Bordeaux Métropole - Lyre	Bordeaux	24 mars 2016
Commission Territoriale Littoral	Pessac	27 mai 2016
Commission de planification du bassin Adour-Garonne	Estuaire	7 juin 2016
Comité de Pilotage – Etude Garonne – Agence de l'Eau Adour-Garonne	Toulouse	27 juin 2016
CESER Aquitaine – Commission Littoral	Bordeaux	30 juin 2016
Comité de pilotage PAPI	Bordeaux	4 juillet 2016
Commission géographique PGE Garonne-Ariège	Fourques / Garonne	6 septembre 2016
Réunion d'équipe Littoral à l'Agence de l'Eau – échanges autour du SAGE Estuaire	Bordeaux	12 septembre 2016
Matinée d'échanges du SAGE – rive droite	Saint-Caprais de Blaye	10 octobre 2016
Réunion migrateurs Garonne (SMEAG)	Preignac	21 octobre 2016
Matinée d'échanges du SAGE – rive gauche	Pauillac	14 novembre 2016
Colloque Altereau – démocratie participative	Limoges	17 novembre 2016
Commission géographique PGE Garonne-Ariège	Fourques / Garonne	14 décembre 2016

Afin d'assurer la mise en œuvre du SAGE, et dans le but d'assurer un suivi et une représentation du SAGE dans les différents dossiers en cours sur le territoire, l'animateur du SAGE a rencontré de nombreux acteurs et participé à de multiples réunions (hors réunions internes) :

- Réunion du COTECH de la BDD indicateurs changements globaux (6 janvier 2016)
- Réunion sur le projet d'observatoire halieutique avec l'IMA et le CRPMEMAq (7 janvier 2016)
- Réunion sur le projet de Pont Jean-Jacques Bosc avec Bordeaux Métropole (13 janvier 2016)
- Réunion avec les étudiants de Bordeaux Science Agro (13 janvier 2016)
- Réunion du COTECH Plan de Gestion des Sédiments de dragage (18 janvier 2016)
- Réunion avec les animateurs du SCOT de la CARA (25 janvier 2016)
- Réunion sur le projet d'observatoire halieutique avec le CRPMEMPC (25 janvier 2016)
- Réunion sur le projet d'observatoire halieutique avec l'AAPPEDG (26 janvier 2016)
- Réunion (plaisance) avec l'Agence de l'Eau (28 janvier 2016)
- Réunion avec le SMEAG (28 janvier 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (29 janvier 2016)
- Réunion du comité de suivi zones humides (29 janvier 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec l'université (29 janvier 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (1^{er} février 2016)
- Réunion avec un professionnel du transport fluvial (2 février 2016)
- Réunion sur le Programme Pluriannuel de Gestion de la Livenne (4 février 2016)
- Réunion avec le Journal du Médoc (5 février 2016)
- Réunion sur le projet d'observatoire halieutique avec le CD17 et l'association des carrelets (11 février 2016)
- Constatation de terrain station MAREL de Pauillac (29 février 2016)
- Réunion du groupe technique pour le PAOT Gironde (4 mars 2016)
- Réunion du COTECH Plan de Gestion des Sédiments de dragage (11 mars 2016)
- Réunion de travail sur les pollutions chimiques avec l'IRSTEA (12 mars 2016)
- Réunion avec le port de Pauillac concernant la plaisance (15 mars 2016)
- Réunion avec le GPMB et l'Agence de l'Eau concernant la plaisance (15 mars 2016)
- Réunion avec Port Médoc concernant la plaisance (17 mars 2016)
- Réunion avec le représentant du Verdon-sur-Mer à la CLE (17 mars 2016)
- Réunion technique de la fédération de pêche de la Gironde (21 mars 2016)
- Réunion sur la révision du PNA sturio (21 mars 2016)
- Réunion du consortium MAGEST (22 mars 2016)
- Réunion avec la représentante de Bègles à la CLE (23 mars 2016)
- Réunion du groupe technique pour le PAOT Gironde (24 mars 2016)
- Soutenance de Thèse sur les changements globaux à l'université de Bordeaux (25 mars 2016)
- Réunion (assainissement) avec l'Agence de l'Eau (31 mars 2016)
- Réunion (bilan dispositions SAGE) avec la DDTM 33 (31 mars 2016)
- Réunion du COTECH du projet de réactualisation du livre blanc (4 avril 2016)
- Réunion du COTECH de la BDD indicateurs changements globaux (6 avril 2016)
- Réunion (plaisance) avec l'Agence de l'Eau (7 avril 2016)
- Réunion du COTECH Plan de Gestion des Sédiments de dragage (13 avril 2016)
- Réunion avec le représentant du ruisseau du Gua à la CLE (15 avril 2016)
- Réunion enjeux estuariens avec le GPMB (29 avril 2016)
- Réunion du comité de rédaction du projet de réactualisation du livre blanc (10 mai 2016)
- Réunion du COTECH Plan de Gestion des Sédiments de dragage (12 mai 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (18 mai 2016)
- Réunion projet AZENA avec le BRGM (18 mai 2016)

- Réunion sur la révision du PNA sturio (26 mai 2016)
- Réunion du groupe de travail « estrans » (31 mai 2016)
- Visite de la drague Anita Conti organisée par le GPMB (1^{er} juin 2016)
- Marées de sensibilisation pêche à pied à Cordouan (6 juin 2016)
- Réunion (plaisance) avec le CPIE Médoc (9 juin 2016)
- Réunion du COTECH Plan de Gestion des Sédiments de dragage (13 juin 2016)
- Réunion (bouchon vaseux) avec le Département de la Gironde (16 juin 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (21 juin 2016)
- Réunion avec le GPPEIEA (29 juin 2016)
- Repérages de terrain suivi estran à Cordouan (6 juillet 2016)
- Réunion réactualisation du livre blanc - zones humides (8 juillet 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (18 juillet 2016)
- Marées de sensibilisation pêche à pied à Cordouan (22 juillet 2016)
- Réunion avec la FREDON Aquitaine (25 juillet 2016)
- Entretien recrutement chargé de mission temporaire pollutions chimiques (2 août 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (3 août 2016)
- Réunion du COTECH Plan de Gestion des Sédiments de dragage (1^{er} septembre 2016)
- Réunion de la cellule ressource en eau Gironde (2 septembre 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (5 septembre 2016)
- Entretien recrutement chargé de mission temporaire pollutions chimiques (13 septembre 2016)
- Formation CNFPT – analyse des offres dans les marchés publics (21 et 22 septembre 2016)
- Réunion enjeux estuariens avec le GPMB (14 octobre 2016)
- Repérages de terrain suivi estran à Cordouan (17 octobre 2016)
- Soutenance de Thèse sur les matières turbides à l'université de Bordeaux (21 octobre 2016)
- Réunion avec les porteurs du projet Castel à Blanquefort (Loi sur l'Eau) (23 novembre 2016)
- Réunion du consortium MAGEST (24 novembre 2016)
- Réunion avec le Département de la Gironde (Aménag'eau) (28 novembre 2016)
- Réunion habitats esturgeon européen avec l'Université et l'IRSTEA (30 novembre 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (7 décembre 2016)
- Soutenance de Thèse sur la matière organique à l'université de Bordeaux (9 décembre 2016)
- Réunion (plaisance) avec le CPIE Médoc (13 décembre 2016)
- Réunion du COTECH Plan de Gestion des Sédiments de dragage (13 décembre 2016)
- Formation à la BDD indicateurs changements globaux (15 décembre 2016)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (20 décembre 2016)



12, rue Saint-Simon ■33390 Blaye ■Tél : 05 57 42 28 76 ■Fax : 05 57 42 75 10

www.smiddest.fr - contact@smiddest.fr